

218C1885
FR0010127662-OP018-AS10

26 novembre 2018

- Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Maintien de la suspension de la cotation des actions de la société.

TXCELL (Euronext Paris)
--

- 1- Alantra Capital Markets a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société TXCELL, soit du 1^{er} au 23 novembre 2018 inclus, la société Sangamo Therapeutics, Inc. a acquis 6 990 036 actions TXCELL sur le marché au prix unitaire de 2,58 €.

A la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée, la société Sangamo Therapeutics détient 24 405 894 actions TXCELL représentant autant de droits de vote, soit 95,71% du capital et des droits de vote de cette société¹, selon la répartition suivante :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Sangamo Therapeutics (détention effective)	23 952 662	93,93
Sangamo Therapeutics (détention par assimilation ²)	453 232	1,78
Total	24 405 894	95,71

- 2- La suspension de la cotation des actions TXCELL est maintenue jusqu'à nouvel avis.

¹ Sur la base d'un capital composé de 25 500 903 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général (compte tenu de l'émission de 50 000 actions TXCELL résultant de l'exercice de la totalité des 50 000 bons de souscription d'actions (BSA) TXCELL émis par la société et qui étaient encore en circulation ; cf. notamment D&I 218C1744 du 30 octobre 2018).

² Détention par assimilation au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce portant sur 453 232 actions TXCELL existantes attribuées gratuitement, et faisant l'objet de contrats de liquidité conclus, le 13 septembre 2018, consistant en des promesses croisées d'achat et de vente (dont le prix sera cohérent avec celui de l'offre publique d'achat simplifiée) (cf. notamment D&I 218C1744 du 30 octobre 2018).